

Procès Verbal n° 7. Réunion du vendredi 25 mars 2005

Assemblée générale ordinaire de l'association « Forestiers du Monde »

Etaient présents,
au titre du conseil d'administration (article 5 des statuts):

Jean-Noël CABASSY, co-fondateur,

en qualité d'adhérents :

Sylvie JOUVENCEAU, Bernard LECLERCQ,

Excusés au titre du conseil d'administration (article 5 des statuts) :

Sébastien NAVASQUEZ, Laurent GAUTHIER, François DUGAST, Pascal CHARGERIE,
Pascal OBSTETAR, co-fondateurs.

Lieu de réunion : Siège de l'Association, 42 B avenue Victor Hugo à Dijon

Horaire : 20h00 – 22h30

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du procès verbal n°6 du vendredi 17 décembre 2004
- 2 – Site internet de FDM
- 3 - Création de la représentation départementale « FDM – Allier »
- 4 - Reforestation pédagogique du dépôt de produits inertes de Premeaux-Prissey
- 5 – Contact avec EDF-GDF Distribution. Norme ISO 14001.
- 6 - Soutien à l'action de Forestiers Sans Frontières
- 7 - Plan de protection de la biodiversité (espèce emblématique : le damier du frêne)
- 8 - Le guide pédagogique « Bâtir la forêt »
- 9 - La création forestière biodiverse d'Ouges
- 10 - La restauration écologique d'un petit cours d'eau sur le territoire communal de Dijon
- 11 - Présentation de l'exposition pédagogique « les paysages naturels de Bourgogne »
- 12 - Maquettes de brochures de présentation de l'association
- 13 - Rencontres familiales semestrielles

1) Approbation du procès verbal n°6 du vendredi 17 décembre 2004

Le procès verbal n°6 du 17 décembre 2004 est approuvé sous réserve de la correction de l'adresse du chemin d'accès au site internet de FDM soit <http://forestiersdumonde.objectis.net>

2) Site internet de l'association

Suite à la mise en ligne de l'exposition pédagogique « L'effet de serre et la contribution des forêts à sa limitation », la faible capacité d'hébergement offerte gratuitement par connecté (1000 Ko) pour notre site est apparue. Pascal OBSTETAR (administrateur du site) a tenté vainement de négocier avec l'hébergeur pour trouver une solution. La recherche des meilleures conditions techniques et financières pour héberger le site est désormais engagée. Une session de formation à l'utilisation du site à destination des membres intéressés sera programmée dès la question de l'hébergement réglée.

3) Reforestation pédagogique du dépôt de produits inertes de Premeaux-Prissey

L'étude de sol réalisée par le bureau d'études des sols CSD AZUR, 75 rue de Gerland à Lyon commandée par la Commune et subventionnée par le Conseil Général de Côte d'Or serait en cours de rédaction définitive. Sylvie JOUVENCEAU (Coordinatrice FDM pour ce projet pédagogique) a été contactée pour fournir des informations quant au boisement que nous envisageons.

Le rapport du bureau d'études semble, à priori ne faire état d'aucune difficulté : pas d'émission de gaz toxiques, pas de polluants découverts à l'occasion des 5 sondages profonds et autres mesures effectuées. Il reste à déterminer la valeur impérative pour la commune des éventuelles préconisations finales de ce rapport que nous nous procurerons. La reforestation effective pourrait être engagée à l'automne 2005. A noter que ce

projet pédagogique a reçu le label interministériel « A l'Ecole de la Forêt ». Un échéancier prévisionnel pour l'avancement du projet pédagogique sera préparé par FDM et remis aux enseignants.

Ce dépôt de produits inertes, à proximité immédiate d'un périmètre de captage, est riverain d'un petit massif boisé qui abrite le lit de la Courtavaux (petit cours d'eau). Il serait pertinent de faire émerger l'intérêt écologique de cette zone humide auprès des enfants et de la commune avec le concours de Robert GUYETAN, spécialiste des populations amphibiennes.

4) Créations de la représentation locale Forestiers du Monde-Allier

Au plan intra-national : Approbation pour la création de la représentation départementale Allier. Cette représentation s'intitule « Forestiers du Monde – Allier ». Pascal CHARGER est désigné correspondant de cette représentation conformément à l'article 4 du règlement intérieur. Notification au préfet de l'Allier sera faite sous huitaine conformément à l'article 12 des statuts.

Coordonnées : Forestiers du Monde – Allier

Pascal CHARGER

Maison forestière de la corne des charmes

03210 AGONGES

téléphone filaire: 04 70 43 97 50

téléphone portable : 06 98 83 36 49

adresse électronique : pascal.chargere@onf.fr

5) Contact avec EDF-GDF France Distribution. Norme ISO 14001.

Suite à une enquête de satisfaction menée par EDF-GDF France Distribution auprès de ses clients, FDM a évoqué le broyage d'un faon en septembre 2004 (fait constaté par un membre de l'association) à l'occasion de travaux de débroussaillage d'une bande de servitude de canalisation de gaz haute pression dont l'exécution est sous traitée. A noter que EDF-GDF France Distribution s'est récemment engagé dans la certification ISO 14001 (engagement volontaire de la limitation des impacts significatifs de l'entreprise sur l'environnement).

L'absence de prescriptions environnementales du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) pour l'entretien desdites bandes de servitudes (hormis l'interdiction de produits chimiques) ainsi que l'évocation d'un fait portant atteinte à l'environnement naturel (utilisation involontaire d'un moyen de chasse prohibé pour la mise à mort d'une espèce soumise à plan de chasse) représentent l'occasion de prendre officiellement connaissance de la politique environnementale arrêtée par EDF-GDF France Distribution et des indicateurs environnementaux élaborés pour suivre et contrôler la mise en œuvre de cette politique environnementale.

6) Soutien à l'action de Forestiers Sans Frontières

Forestiers Sans Frontières, jeune association de forestiers travaillant en Corse, fondée pour porter un projet de reforestation au profit d'une communauté villageoise malienne recherche des financements afin de boucler le budget de son projet qui se monte à 6000 euros. Seuls 500 euros manquent encore à l'appel. Au regard des valeurs humanistes et environnementales partagées et au regard de la difficulté à boucler le budget de son projet, il est proposé d'apporter un appui financier à ce projet à hauteur de 100 euros. A noter que FDM entretient d'excellentes relations avec FSF. Pour mémoire rappel du point n°5 du PV n°6 du 17 décembre 2004 : « *proposition fut adressée à Forestiers Sans Frontières (FSF) afin d'assurer la représentation officielle de Forestiers du Monde pour la région Corse. FDM est en relation régulière avec M. Christophe SALAS, (christophe.salas@onf.fr), Président de FSF. FSF porte actuellement le projet de reforestation d'une communauté villageoise malienne. Les écoliers du village installent une pépinière destinée à favoriser le reboisement local* ».

7) - Plan de protection de la biodiversité (espèce emblématique : le damier du frêne)

Suite à la déclaration de Paris pour la biodiversité proclamée en Janvier 2005 (diffusion de cet appel effectuée auprès des membres), il est proposé que le plan côte d'orien de protection du damier du frêne actuellement en élaboration soit « élargi », traite plus globalement de la protection de la biodiversité forestière

et soit présenté comme une réponse locale à l'appel lancé à l'occasion de ladite déclaration. Le damier du frêne serait alors l'espèce emblématique de ce plan côte d'orient pour la biodiversité.

8) Le guide pédagogique « Bâtir la forêt »

Budget bouclé. Label « A l'école de la forêt », propriété conjointe des ministères de l'Education Nationale et de l'Agriculture, confirmé téléphoniquement par la DRAF Bourgogne avec appui financier non encore précisé (de l'ordre de 500 euros de mémoire). Il convient désormais de décliner page par page l'ouvrage au regard du programme officiel de l'Education Nationale (cycle 3) et de lancer la production de la pré-maquette. Ce travail sera effectué durant les vacances de Pâques 2005 (acteurs :Jaime SAIZ et Jean Noël CABASSY).

9) La création forestière biodiverse d'Ouges

L'installation des plants forestiers est aujourd'hui achevée. Dernière plantation effectuée le vendredi 18 mars 2005 au profit des enfants de l'école maternelle d'Ouges avec l'appui technico-pédagogique de Laurent GAUTHIER et Jean Noël CABASSY. Une signalétique financée par la commune sera installée sur le site particulièrement visible (en bordure de la RD 968). Les dessins d'enfants ont guidé la création artistique. Les logos des partenaires (Ouges, A l'Ecole de la Forêt, Forestiers du Monde et GIE Toison d'Or) seront présents sur cette signalétique. La date d'inauguration officielle n'est pas encore fixée.

La gestion future de cette création forestière biodiverse est abordée via la sensibilisation des classes engagées dans ce projet à l'entomofaune (insectes) forestière indigène sous la conduite de Vincent GILLET, naturaliste-entomologue, membre de FDM

10) - La restauration écologique d'un petit cours d'eau. Territoire communal de Dijon

Le projet pédagogique initial de création d'une mare forestière avec les enfants de l'école Champollion de Dijon (Classe de Jaime SAIZ) en vue de la protection des populations amphibiennes locales évolue maintenant vers une restauration écologique d'un petit cours d'eau situé dans le jardin botanique de l'Arquebuse de la ville de Dijon (espace vert situé à proximité immédiate du centre ville et exploité quotidiennement par les écoliers de Dijon avec l'appui du muséum d'histoire naturelle). Ce cours d'eau hébergeait historiquement une biodiversité amphibiennne et halieutique (recensement historique désormais engagé). Depuis trop longtemps calibré et « nettoyé » par le service des espaces verts de la ville de Dijon, ce petit cours en plein centre ville n'héberge plus de vie apparente (selon le constat visuel de Robert GUYETAN, spécialiste des populations amphibiennes présent à nos côtés). Forestiers du Monde reçoit le soutien officieux du muséum d'histoire naturelle, lequel n'espérait plus pouvoir agir en faveur de ce petit cours d'eau situé à ses pieds !

11) - Présentation de l'exposition pédagogique « les paysages naturels de Bourgogne »

Une exposition pédagogique intitulée « les paysages naturels bourguignons » réalisée par l'association GAGEA (Président Alain CHIFFAUT) co-financée par le Conseil Régional de Bourgogne et la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) de Bourgogne est présentée. Elle vulgarise la notion de diversité des habitats naturels caractéristiques de la région Bourgogne. Très facile d'utilisation (magnifiques illustrations naturalistes présentées sur supports souples et légers), elle est néanmoins commercialisée 1500 euros. Compte tenu de ce coût important, FDM a sollicité la mission environnement du Conseil Régional de Bourgogne détentrice d'un exemplaire afin de pouvoir l'emprunter et l'exploiter au profit des écoles auprès desquelles FDM apporte un appui.

12)- Maquettes de brochures de présentation de l'association

L'agence de communication EQUATIONS propose ses services pour concevoir une brochure de promotion de FDM. Une maquette de brochure, réalisée simplement sur la base d'informations écrites fournies par FDM est présentée en séance. Il convient de décider s'il est opportun de disposer d'un tel document papier au regard de nos objectifs et de l'éventuelle disponibilité d'une telle plaquette sur le site internet de l'association. Si oui, il convient de déterminer le contenu précis.

13) - Rencontres familiales semestrielles

Deux rencontres familiales sont proposées aux adhérents de l'association :

- 1- Le dimanche 19 juin 2005 : randonnée familiale proposée autour du village fortifié de Flavigny sur Ozerain. Organisateur François DUGAST.(03 80 49 68 44)
- 2- Le dimanche 18 septembre 2005 randonnée familiale proposée autour de Chambolle-Musigny, sur le chemin des grands crus (petit parcours 1h15, grand parcours 2h15). Organisateur Famille CABASSY.(03 80 45 82 99).

Au delà du caractère amical et convivial de ces promenades familiales en pleine nature, ces deux rencontres seront aussi l'occasion de procéder à l'élection du premier bureau élu de l'association.

Prochaine assemblée générale fixée au vendredi 17 juin 2005

Ces assemblées sont l'occasion de faire un point sur les dossiers en cours

Siège de l'association : 42 B avenue Victor Hugo

Horaire : 20h00 à 22h00.